

Revenu viable 2024

Sortir de la pauvreté dans un contexte de crise du logement

Annexe méthodologique

EVE-LYNE COUTURIER, chercheuse
avec la collaboration de
GUILLAUME TREMBLAY-BOILY, chercheur

Table des matières

- p. 03.** Annexe 1 : Composantes détaillées d'un revenu disponible permettant l'acquisition d'un panier de dépenses viable
- p. 11.** Annexe 2 : Composantes détaillées d'un revenu viable par type de ménage
- p. 15.** Annexe 3 : Coûts liés à la possession d'une voiture

Annexe 1 : Composantes détaillées d'un revenu disponible permettant l'acquisition d'un panier de dépenses viable

Le calcul du revenu annuel viable est basé sur un panier de dépenses dont cette section détaille le mode de détermination ainsi que la provenance des montants et les modalités selon lesquelles ceux-ci ont été retenus. Comme la composition d'un panier de dépenses représentatif doit pouvoir évoluer, la procédure utilisée pour calculer le salaire viable de 2015 à 2017, puis le revenu viable à partir de 2018 a été réévaluée en 2019 et a fait l'objet d'un rebasement cette année, en 2024. Certains éléments sont restés inchangés, mais d'autres ont été modifiés pour mieux refléter la réalité sociale et culturelle de 2024.

ALIMENTATION

Pour l'alimentation, l'IRIS a opté pour une référence englobant le plus de données possible, soit le panier à provisions nutritif et économique (PPNE)^a d'Alima (anciennement le Dispensaire diététique de Montréal). Le panier de référence calculé par Alima implique qu'une saine alimentation à prix réduit oblige les individus à cuisiner leurs repas. Il ne contient donc pas de mets préparés. Ce panier contient surtout des fruits, des légumes, de la viande, des produits laitiers, des céréales et des légumineuses en conserve, et prévoit des pertes inévitables de 5 %. Le PPNE doit viser le coût le plus bas possible^b. Pour le ménage de 4 personnes, nous avons utilisé le coût d'un panier d'épicerie pour un homme de 20 à 30 ans, une femme de 20 à 30 ans, un-e enfant de 1 à 3 ans et un-e deuxième enfant de 4 ans. Pour la personne seule, nous avons retenu le cas d'un homme de 20 à 30 ans. Pour la famille monoparentale, tout a été calculé à partir du cas d'une femme de 20 à 30 ans ayant à sa charge un-e enfant de 4 ans^c. Pour suivre les recommandations d'Alima, nous avons ajusté ces montants à la hausse, de 20 % pour les personnes seules et de 10 % pour les familles monoparentales. Ces ajustements sont faits en prenant en considération que les plus petits ménages n'ont

a DISPENSAIRE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL, *Coût du panier à provisions nutritif et économique*, janvier 2023, www.dispensaire.ca/wp-content/uploads/Couts-AgeSexe_Jan23.pdf (consulté le 21 février 2023).

b DISPENSAIRE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL, *Rapport sur la mise à jour et le coût du panier à provisions nutritif et économique*, 12 octobre 2022, www.dispensaire.ca/wp-content/uploads/PPNE_RapportSynthese_final.pdf.

c Nous avons choisi d'utiliser une femme dans ce scénario, car les ménages monoparentaux ayant une femme pour cheffe de famille sont les plus emblématiques. En 2016, les mères représentaient 75,1 % des parents responsables de familles monoparentales, tandis que la proportion de pères responsables de familles monoparentales était de 24,9 %. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC, *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe – Tout le Québec*, msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/familles-monoparentales/#:~:text=En%202016%20C%20au%20Qu%C3%Agbec%2C%2029,de%2025%20ans%20et%20plus (consulté le 31 mars 2022).

TABLEAU 1A
Modificateur pour passer d'un plan *thrifty* à un plan supposant une sortie de la pauvreté, États-Unis, janvier 2024

	<i>Thrifty</i>	<i>Moderate/ Liberal</i>	Modificateur
Enfant 2 ans	164,4	238,7	0,45
Enfant 4 ans	179	253,1	0,41
Femme 35 ans	242,3	317,7	0,31
Homme 35 ans	303,6	376,9	0,24

SOURCES : USDA FOOD AND NUTRITION SERVICE, *Official USDA Thrifty Food Plan U.S. Average, January 2024* et *Official USDA Food Plans: Cost of Food at Home at Three Levels, U.S. Average, January 2024*, février 2024, www.fns.usda.gov/cnpp/usda-food-plans-cost-food-monthly-reports.

pas la possibilité de profiter des économies liées aux achats en grande quantité. Par exemple, pour une personne vivant seule, l'achat d'un emballage de 4 L de lait risque d'entraîner du gaspillage.

Il faut par ailleurs garder à l'esprit que le panier d'épicerie nutritif d'Alima n'inclut pas de produits de luxe ou de petites gâteries. Puisque la sortie de la pauvreté devrait permettre une plus grande variété de produits, la possibilité d'acheter des mets préparés ou encore de s'offrir des aliments moins nutritifs, nous avons introduit en 2024 un modificateur calculé à partir des données de l'United States Department of Agriculture (USDA). Ce dernier compile chaque mois le coût de l'épicerie pour différents groupes d'âge selon quatre scénarios de revenus : les paniers économiques (*thrifty*), abordables (*low cost*), modérés (*moderate*) et généreux (*liberal*). Le panier économique est celui qui se rapproche le plus du PPNE. Nous avons utilisé les chiffres de janvier 2024 pour comparer les montants alloués aux ménages types du revenu viable en prenant comme indicateur de sortie de la pauvreté le panier modéré pour les adultes et le panier généreux pour les enfants, car ceux-ci doivent avoir accès à une grande diversité de nourriture dès leur plus jeune âge afin de favoriser leur plein développement. Ces choix permettent de donner plus de marge de manœuvre aux familles. Le résultat se trouve au tableau 1A.

Pour calculer la différence de coût de la nourriture entre les différentes villes, nous avons relevé les prix exacts des denrées en date de janvier 2024 pour chacune d'entre elles.

VÊTEMENTS

Pour les dépenses liées aux vêtements et aux chaussures, nous avons utilisé les chiffres des tableaux de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et avons retenu les dépenses moyennes des ménages du deuxième quintile. Cela nous a

TABLEAU 1B
Coût des vêtements et accessoires pour les ménages du deuxième décile

	Vêtements	Souliers	Accessoires	Total
Femmes	845	57	119	1021
Hommes	514	57	119	690
Enfants	387	111	119	617

SOURCES : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Dépenses moyennes des ménages en dollars courants et coefficients budgétaires, selon le poste de dépenses et autres caractéristiques, Québec, 2017-2019, calculs de l'IRIS.*

permis d'obtenir un montant moyen pour les vêtements pour femmes, hommes et enfants (tableau 1B). Pour chaque membre du ménage, nous avons ajouté des frais pour les accessoires (tuques, mitaines, lunettes de soleil, ceintures, etc.). Or, puisqu'il s'agit de montants moyens et que tous les ménages n'ont pas d'enfant à charge, nous avons ajusté le montant pour les enfants en prenant en considération la différence moyenne entre les dépenses de l'ensemble des ménages et celles des familles biparentales et monoparentales. Nous avons ensuite utilisé le total pour une famille de quatre comme base de référence et ajusté selon l'échelle d'équivalence pour les autres types de ménage.

LOGEMENT

Les données de référence pour les logements sont celles de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), publiées en janvier 2024^a.

Pour évaluer les dépenses d'une famille de quatre, nous nous référons aux données de prix pour un appartement de deux chambres (5 ½). Bien qu'il soit possible pour des enfants en bas âge de partager une chambre, une chambre supplémentaire offre plus de stabilité et d'intimité à mesure qu'ils vieillissent et permet également plus de flexibilité dans un contexte d'une normalisation du télétravail. Pour la famille monoparentale, nous avons retenu un appartement de deux chambres (4 ½). Pour la personne seule, nous avons choisi un appartement d'une seule chambre (3 ½). Les loyers sont mis en évidence dans le tableau 1C.

Ces montants ne permettent toutefois pas de refléter le marché actuel de la location d'appartements. Les logements disponibles sur le marché sont offerts à des loyers beaucoup plus élevés, ce que les données de la SCHL ne permettent pas de mettre en valeur puisqu'il s'agit de loyers moyens,

a SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT, Tableaux de données tirés de l'Enquête sur les logements locatifs, Tableau 1.1.2 Loyer moyen (\$) des appartements d'initiative privée, selon le nombre de chambres – Québec, 26 janvier 2023, www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/data-tables/rental-market-report-data-tables.

comprenant à la fois des logements loués depuis des dizaines d'années, dont les hausses ont été relativement limitées, et des nouveaux loyers, qui sont plus élevés. Or, comme les familles avec de jeunes enfants sont bien souvent entrées sur le marché locatif plus tardivement que les ménages plus âgés, les loyers moyens sont sous-estimés pour ces dernières et les appartements à plusieurs chambres. Il en va de même pour les personnes seules et les appartements à une chambre

TABLEAU 1C
Loyer selon la localité et la taille de l'appartement, SCHL, novembre 2023

	31/2	41/2	51/2
Montréal	960 \$	1095 \$	1323 \$
Québec	911 \$	1040 \$	1193 \$
Gatineau	1108 \$	1252 \$	1205 \$
Sherbrooke	753 \$	901 \$	1175 \$
Saguenay	599 \$	775 \$	883 \$
Trois-Rivières	612 \$	778 \$	855 \$
Sept-Îles	680 \$	875 \$	855 \$

SOURCE : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Tableaux de données tirés de l'Enquête sur les logements locatifs, Tableau 1.1.2 Loyer moyen (\$) des appartements d'initiative privée, selon le nombre de chambres – Québec, 26 janvier 2024, www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/data-tables/rental-market-report-data-tables.

TABLEAU 1D
Pénalité au déménagement et mobilité, ménages des 5 premiers déciles, Québec, 2021

	Ménages avec enfants		Personnes seules	
	Mobilité 1 an	Pénalité	Mobilité 1 an	Pénalité
Ensemble du Québec	14,2 %	18,3 %	13,7 %	18,5 %
Montréal	12,8 %	25,4 %	16,1 %	23,1 %
Québec	19,4 %	12,8 %	16,4 %	13,1 %
Trois-Rivières	16,2 %	5,6 %	15,2 %	8,9 %
Gatineau	17,1 %	22,1 %	17,0 %	24,2 %
Sherbrooke	17,9 %	10,8 %	18,7 %	16,8 %
Saguenay	16,0 %	7,7 %	12,6 %	7,4 %
Sept-Îles	21,2 %	12,6 %	14,4 %	12,2 %

SOURCES : Statistique Canada, commande de données, mars 2024, calculs de l'IRIS.

TABLEAU 1E

Consommation annuelle d'électricité par type de ménage

Famille de deux adultes et de deux enfants dans un 4 1/2	17 904 kWh
Famille d'un-e adulte et d'un-e enfant dans un 4 1/2	9 895 kWh
Personne seule dans un 3 1/2	14 305 kWh

SOURCE : Hydro-Québec, « Comparez-vous », hydroquebec.com/residentiel/gerer-votre-compte/comparez-vous/ (consulté le 13 mars 2015).

puisque cette personne dans le cas type utilisé pour le revenu viable est un jeune homme. De plus, un budget qui permet une vie hors de la pauvreté devrait permettre une marge de manœuvre pour déménager, advenant par exemple une reprise de logement ou un changement de situation. Nous avons donc calculé la pénalité au déménagement à partir de données tirées du recensement de 2021 que nous avons commandées à Statistique Canada. Nous avons comparé les loyers moyens payés par les ménages avec enfants qui habitaient leur logement depuis plus d'un an à ceux des ménages qui l'habitaient depuis moins d'un an pour chaque ville du revenu viable (tableau 1D). Le pourcentage de différence a ensuite été appliqué aux loyers moyens de la SCHL.

Pour les calculs d'utilisation de l'énergie, nous avons utilisé l'outil de calcul du prix de l'électricité d'Hydro-Québec (maintenant discontinué) pour en extraire la moyenne des dépenses d'électricité selon les différents types de logements. Dans ce cas-ci, nous avons calculé l'électricité consommée en moyenne dans un appartement de quatre pièces et demie, habité par quatre personnes, dans un duplex dont la source de chauffage est à 100 % électrique. Dans le tableau 1E, nous pouvons voir la consommation d'électricité nécessaire par type de ménage.

Nous avons ajouté 3 % aux montants de l'an dernier en concordance avec la hausse du prix de l'électricité annoncée par le gouvernement du Québec^a.

Le prix des assurances a été estimé à partir de trois adresses différentes pour chaque ville selon cinq scénarios en fonction du nombre d'étages de l'immeuble avec l'outil de calcul de la compagnie Beneva. Dans tous les cas, les appartements étaient assurés pour 20 000 \$ de biens avec une franchise de 500 \$, et une assurance contre les inondations a été ajoutée pour les logements au rez-de-chaussée^b.

a Hélène BARIL, « Hausse des tarifs d'électricité : Les entreprises sous le choc », *La Presse*, 16 décembre 2022, www.lapresse.ca/affaires/2022-12-16/hausse-des-tarifs-d-electricite/les-entreprises-sous-le-choc.php.

b BENEVA, « Assurance habitation pour locataires », www.beneva.ca/fr/assurance-habitation/locataire (consulté le 3 mars 2024).

TRANSPORT

En ce qui a trait aux déplacements, nous incluons une voiture dans notre calcul d'un revenu viable pour une famille de quatre personnes en 2024 à Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke, Saguenay et Trois-Rivières. Nous prenons en considération l'achat par le ménage d'une voiture d'occasion de 2020 (une Honda Civic, voiture de taille moyenne^c) qui se dévaluera de 30 % par année et sera utilisée pendant 4 ans. Nous prenons en compte le prix de l'immatriculation^d, des assurances^e, de l'entretien selon l'évaluation de la CAA pour ce modèle de voiture^f et de deux permis de conduire^g. Pour l'essence, nous calculons que la voiture roulera en moyenne 18 000 km par année. Compte tenu de la volatilité du prix de l'essence, nous avons utilisé la moyenne de l'année dernière du coût au litre par ville publiée par la Régie de l'énergie. La voiture retenue aux fins de l'estimation consomme 7,1 L d'essence pour 100 km. Un-e des deux conjoint-e-s devra se déplacer en transport en commun. C'est la raison pour laquelle nous avons intégré le coût d'un titre mensuel de transport, selon les sources appropriées pour chaque localité, comme on peut le voir dans le tableau 1F.

Pour la famille de quatre personnes de Sept-Îles, une seconde voiture a été considérée comme essentielle dans l'organisation quotidienne avec deux enfants et deux emplois à temps plein. La méthodologie de calcul des coûts pour cette seconde voiture est semblable à la première, à la différence que cette seconde voiture roulera en moyenne 9 000 km par année, car elle servira principalement aux déplacements liés au travail alors que les autres déplacements (loisirs, achats, vacances, etc.) seront effectués avec la voiture principale de la famille.

Avant le rebasement, le calcul du stationnement était fondé sur une étude de Luc Gagnon et Pierre-Olivier Pineau publiée en 2013^h. Afin d'actualiser les coûts, nous sommes plutôt partis des dépenses moyennes de stationnement

c CARFAX, « Honda Civic 2010 LX 2D Coupe 6 sp, 80 000 km », www.carfax.ca/ (consulté le 3 mars 2024).

d SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ), « Coût du renouvellement de l'immatriculation – véhicules de promenade (automobiles ou autres) », 3 mars 2024, saaq.gouv.qc.ca/saaq/tarifs-amendes/immatriculation/cout-renouvellement-immatriculation/vehicules-promenade.

e CAA, « Coût d'utilisation d'un véhicule », carcosts.caa.ca/fr (consulté le 3 mars 2024).

f CAA, *op. cit.*

g SAAQ, « Coût du renouvellement du permis pour 2023 », saaq.gouv.qc.ca/saaq/tarifs-amendes/permis-conduire/cout-renouvellement-permis/?ADMCMMD_prev=&cHash=9d00d5d2b516338de152dde8e2b419c9 (consulté le 15 janvier 2023).

h Luc GAGNON et Pierre-Olivier PINEAU, « Les coûts réels de l'automobile, un enjeu mal perçu par les consommateurs et les institutions », *Cahiers de recherche GRIDD-HEC, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement durable HEC Montréal*, 2013, p. 6.

Tableau 1F

Coût d'un titre mensuel de transport en commun, par localité, 2023

Localité	Fournisseur	Coût	Source
Montréal	STM	97 \$	Société de transport de Montréal, « Tarifs », www.stm.info/fr/infos/titres-et-tarifs/titres-de-transport/mensuel-tous-modes (consulté le 31 janvier 2024)
Québec	RTC	99 \$	Réseau de transport de la Capitale, « Grille des tarifs », www.rtcquebec.ca/tarifs-et-achat/tarifs-et-titres/grille-des-tarifs (consulté le 31 janvier 2024)
Gatineau	STO	110 \$	Société de transport de l'Outaouais, « Tarifs de base », www.sto.ca/index.php?id=386 (consulté le 31 janvier 2024)
Sherbrooke	STS	88 \$	Société de transport de Sherbrooke, « Tarifs », www.sts.qc.ca/307-Tarifs.html (consulté le 31 janvier 2024)
Saguenay	Société de transport du Saguenay	80 \$	Société de transport du Saguenay, « Tarifs », sts.saguenay.ca/tarifs-et-distributeurs/tarifs (consulté le 31 janvier 2024)
Trois-Rivières	STTR	76 \$	Société de transport de Trois-Rivières, « Tarifs et dépositaires », sttr.qc.ca/tarifs-et-depositaires/ (consulté le 31 janvier 2024)

TABLEAU 1G

Coût du stationnement, Québec, 2023-2024

	2023	2024	Différence
Personne seule	208 \$	100 \$	-52 %
Famille monoparentale	208 \$	210 \$	1 %
Famille de quatre	208 \$	231 \$	31 %

SOURCES : STATISTIQUE CANADA, tableaux 11-10-0224-01 et 11-10-0222-01, calculs de l'IRIS.

pour l'ensemble du Canada^a. Nous avons ensuite calculé des modificateurs, en comparant les dépenses de l'ensemble des ménages avec celles des personnes seules, des familles monoparentales et des familles biparentales, que nous avons appliqués aux dépenses du Québec^b. Finalement, ces montants ont été ajustés selon le taux de possession de voiture des ménages québécois selon les dernières données disponibles^c. Cela a réduit les dépenses prévues pour les personnes seules et augmenté celles pour les familles biparentales, alors que celles pour les familles

monoparentales sont restées relativement stables, comme on peut le voir au tableau 1G.

Pour les personnes seules, nous avons prévu un titre mensuel de transport en commun, mais aucune voiture dans le panier de dépenses des personnes vivant à Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke, Saguenay et Trois-Rivières. Pour les personnes seules vivant à Sept-Îles, nous avons inclus une voiture puisque l'offre de transport en commun, le taxibus, n'est disponible que du lundi au vendredi, de 5 h 30 à 18 h 30, et que son mode de fonctionnement (réservation d'avance par téléphone) ne nous semble pas optimal pour une vie active. Il s'agit néanmoins d'une option intéressante pour des déplacements ponctuels. Pour les familles monoparentales, nous avons inclus une voiture pour Saguenay^d et Sept-Îles, et un seul titre mensuel de transport en commun pour Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Nous avons également ajouté une nouvelle catégorie (« Alternatives de déplacement ») qui correspond à un déplacement mensuel en taxi pour un aller-retour pour un trajet de 5 km dans chaque direction. Cette somme peut être toutefois utilisée pour d'autres modes de déplacement qui évitent l'auto solo tel que le vélo ou l'autopartage.

AUTRES NÉCESSITÉS^e

Dans le cadre du rebasement, les catégories « Meubles, équipement de cuisine, literie et autres », « Produits de

a Statistique Canada, tableau 11-10-0224-01.

b Statistique Canada, tableau 11-10-0222-01.

c Institut de la statistique du Québec, *Proportion des ménages qui disposent de véhicules possédés ou loués à long terme, Québec et Ontario, 1978-2009*, statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/proportion-des-menages-qui-disposent-de-vehicules-possedes-ou-loues-a-long-terme-quebec-ontario-et-canada-1978-2009.

d Pour ce type de ménage à Saguenay, nous considérons que le parent doit utiliser une voiture pour aller chercher son enfant et arriver à la maison à une heure permettant la préparation du souper et une heure de coucher correspondant aux besoins en sommeil de l'enfant.

e Nous utilisons cette expression dans la présente publication plutôt que le terme « Autres dépenses » utilisé dans la documentation

TABLEAU 1H

Coût de deux trimestres à temps partiel à l'université la plus proche, Québec, 2024

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Université de référence	UdeM	Laval	UQO	UdeS	UQAC	UQTR	UQAC hors campus
Coût par trimestre	1 047 \$	820 \$	895 \$	820 \$	861 \$	896 \$	861 \$
Total année (deux trimestres)	2 094 \$	1 640 \$	1 791 \$	1 640 \$	1 722 \$	1 793 \$	1 722 \$

SOURCES : UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, Bureau du registraire, « Calculateur des droits de scolarité », 19 mai 2023, registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarité/calculateur-des-droits-de-scolarité/; UNIVERSITÉ LAVAL, Bureau du registraire, « Automne 2023 - Hiver 2024 », 26 juin 2023, www.ulaval.ca/etudes/droits-de-scolarité/etudiant-quebecois/automne-2023-hiver-2024; UQO, « Simulation des frais de scolarité », <https://simulationdesfrais.uqo.ca/>; UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, « Programmes et admission », décembre 2023, www.usherbrooke.ca/admission/couts-et-aide-financiere/frais-scolarité/quebecois#acc-709-352; UQAC, « Calcul du coût d'un trimestre », apps.uqac.ca/calculcout/afficher_frais.html, consultée le 3 mars 2024; UQTR, « Calcul du coût approximatif d'un trimestre à l'université du Québec à Trois-Rivières », oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/finwo06, consultée le 3 mars 2024.

soins personnels», « Livres, journaux et papeterie », « Vacances » et « Autres biens et services » ont été fusionnées dans la catégorie « Autres dépenses et participation sociale ». Cette dernière reprend la méthodologie de la MPC et représente 75,4 % des dépenses combinées des catégories « Alimentation » et « Vêtements ». Ce regroupement permet de mieux représenter la variété des besoins et des priorités de chaque famille, pour qui la détente et les loisirs peuvent prendre la forme d'un voyage annuel à l'extérieur de la ville, d'activités de fin de semaine, de soirées entre amis, d'achat de livres ou de jeux, d'activités sportives ou l'investissement dans de l'équipement de cuisine, etc. Chacune de ces options implique des coûts variables, et nous croyons que la catégorie « Autres dépenses et participation sociale » permet aux ménages de faire leurs choix en fonction de leurs préférences. De plus, il nous semble essentiel de rappeler que la sortie de la pauvreté devrait permettre de s'impliquer dans sa communauté, ce qui exige du temps et des ressources.

Le prix des services de communication (téléphone, internet et câblodiffuseur) a été évalué à partir des forfaits de base. En 2019, nous avons éliminé la ligne fixe pour budgéter un téléphone cellulaire par adulte faisant partie du ménage. Selon Statistique Canada, « au fil des ans, les téléphones cellulaires ont remplacé les lignes téléphoniques conventionnelles comme type de téléphone le plus populaire auprès des ménages canadiens^a ». Nous budgétions cette année 40,24 \$ par mois par adulte, soit un peu moins qu'en 2023 (41,25 \$), ce qui correspond au montant d'un forfait moyen avec appels et messages textes illimités

ainsi que 10 giga-octets de données chez Koodo^b. Nous continuons cette année de jumeler le poste de dépenses pour la câblodiffusion et l'internet dans la mesure où un forfait combinant les deux services chez le même fournisseur est plus avantageux pour le consommateur ou la consommatrice. Nous avons donc pris un forfait internet moyen, avec la câblodiffusion de base^c. Pour Sept-Îles, toutefois, le forfait retenu n'y étant pas offert, nous avons retenu un forfait comparable, mais avec une vitesse plus faible^d.

La catégorie « Épargne et éducation » correspond à la catégorie « Marge de manœuvre » de l'édition 2023 et des éditions précédentes. Il s'agit en quelque sorte d'un retour aux sources puisque la catégorie s'appelait « Éducation » entre 2015 et 2018. Nous l'avions alors changée pour illustrer que le montant pouvait aussi servir à des projets permettant au ménage de mieux s'en sortir. L'expérience nous a cependant démontré que le nom portait à confusion. Nous avons donc renommé la catégorie, en ramenant la notion d'éducation, mais en l'élargissant également à l'épargne. Le montant alloué est calculé en fonction des frais de scolarité pour deux cours de deuxième cycle par trimestre à l'université la plus proche (tableau 1H), mais il peut aussi servir à investir dans l'amélioration de ses conditions de vie à moyen terme, que ce soit en acquérant une formation technique ou professionnelle ou encore en lançant une petite entreprise ou en investissant dans la création d'une coopérative de travail.

La catégorie « Fonds de prévoyance » a été renommée « Fonds d'urgence » et comprend des économies annuelles

sur la MPC, pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

a STATISTIQUE CANADA, « Le Quotidien – Enquête sur les dépenses des ménages, 2017 », www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/181212/dq181212a-fra.htm?CMP=mstatcan (consulté le 15 janvier 2023).

b KOODO, « Choisir le bon forfait, c'est facile », www.koodomobile.com/fr/rate-plans (consulté le 31 janvier 2023).

c VIDÉOTRON, « Forfaits Helix Télé Internet », videotron.com/magasinier/forfaits-helix/tele-internet (consulté le 31 janvier 2023).

d COGÉGO, « Forfait Epico Intro », www.cogeco.ca/fr/epico/forfaits (consulté le 31 janvier 2023).

TABLEAU 1I
Coût moyen des soins dentaires par type de ménage, Québec, 2024

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Personne seule	225 \$	193 \$	283 \$	182 \$	169 \$	177 \$	240 \$
Famille monoparentale	225 \$	193 \$	283 \$	182 \$	169 \$	177 \$	240 \$
Ménage de 4 personnes	450 \$	386 \$	566 \$	364 \$	338 \$	355 \$	480 \$

SOURCES : Appels fait dans 5 cabinets par ville en février 2024, calculs de l'IRIS.

TABLEAU 1J
Coût moyen des examens optométrique par type de ménage, Québec, 2024

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Personne seule	193 \$	213 \$	202 \$	202 \$	202 \$	205 \$	230 \$
Famille monoparentale	193 \$	213 \$	202 \$	202 \$	202 \$	205 \$	230 \$
Ménage de 4 personnes	311 \$	351 \$	330 \$	330 \$	330 \$	335 \$	384 \$

SOURCES : Appels fait dans 5 cabinets par ville en février 2024, calculs de l'IRIS.

pour des imprévus aussi importants que la prise d'un congé sans solde ou le remplacement d'un électroménager. Ce montant est calculé en proportion du revenu du ménage. Idéalement, selon la norme généralement suggérée par les conseillers financiers^a, tous les ménages devraient disposer d'un fonds d'urgence équivalant à trois mois de revenu. Cependant, un tel fonds sera plus difficile à accumuler pour un ménage à bas revenu, pour qui la proportion du revenu destinée aux besoins de base est nécessairement plus importante. Ainsi, le fonds d'urgence de notre panier de dépenses équivaut à seulement deux semaines de revenus. Le montant a été calculé en divisant le revenu viable annuel de l'an dernier par 26, soit le nombre habituel de périodes de paie sur une année. Le montant a été indexé selon l'IPC d'ensemble de Montréal et de Québec pour ces deux villes, et selon celui du Québec pour les autres localités.

SOINS DE SANTÉ NON REMBOURSÉS

Nous avons tenu compte des frais pour un examen dentaire et un examen de la vue par année pour chaque membre de la famille. Pour chaque ville, nous avons contacté cinq dentistes (tableau 1I) et cinq optométristes (tableau 1J) et calculé la moyenne des frais exigés pour un examen de

base, que nous avons ajustée en fonction de la taille des ménages. La catégorie « Médicaments et autres soins de santé » a été renommée « Autres soins de santé physique et mentale ». La catégorie comprend l'achat de médicaments sans ordonnance, comme des antihistaminiques ou du sirop pour la toux et la partie non couverte des médicaments d'ordonnance. Cette catégorie comprend aussi des soins de santé occasionnels non couverts^b, comme une visite en physiothérapie ou en massothérapie, ou une consultation auprès d'un·e professionnel·le en santé mentale^c. Les honoraires de ces professionnel·le·s peuvent aller jusqu'à 180 \$ l'heure, ce qui peut faire augmenter rapidement ce poste de dépenses. Enfin, il y a les soins ponctuels à prendre en considération. Tous ces montants sont calculés en fonction de la taille du ménage et seront indexés au coût de la vie d'ensemble de Montréal et de Québec pour ces deux villes, et du Québec pour les autres localités, à partir du montant retenu l'année précédente.

a Samuel LAROCHELLE, « Le fameux coussin de trois mois », *La Presse*, 25 octobre 2020, www.lapresse.ca/affaires/portfolio/2020-10-25/planification-financiere/le-fameux-coussin-de-trois-mois.php (consulté le 15 janvier 2023).

b Le montant prévu pour ce poste comprend l'équivalent de trois visites par membre du ménage, à l'exception de la mère monoparentale à qui on accorde sept visites.

c Le montant prévu pour ce poste comprend l'équivalent de cinq visites par adultes du ménage de quatre personnes, huit pour la mère monoparentale et sept pour les personnes seules.

FRAIS DE GARDE

Nous avons utilisé les tarifs quotidiens en vigueur pour déterminer les frais de garde en CPE^a. En 2019, nous avons ajouté à ce poste des frais de gardiennage occasionnel. Étant donné que les CPE ne sont ouverts que durant les heures de travail et que le gardiennage peut être une nécessité pour les familles monoparentales, l'inclusion d'un montant de frais de gardiennage nous apparaît importante. En 2024 nous avons fait passer les séances de gardiennage de 3 à 4 heures en prenant en considération que les cours universitaires durent généralement 3 heures et les films, souvent plus de 2 heures. Ce changement offre plus de marge de manœuvre tant pour les sorties que pour les obligations. Nous avons donc budgété 1 496 \$ de frais de gardiennage pour les familles monoparentales, soit 8 heures de gardiennage par mois à 15,58 \$ l'heure (pendant les 4 premiers mois de 2024, le salaire minimum était de 15,25 \$ l'heure, alors que pendant les 8 derniers, il sera de 15,75 \$). Nous avons alloué quatre heures de gardiennage pour une famille de quatre, soit la moitié de ce que nous allouons pour un ménage monoparental, dans la mesure où un membre du couple peut veiller sur les enfants pendant que l'autre se livre à des activités à l'extérieur de la maison, chose qui n'est pas possible dans un ménage monoparental. Théoriquement, une partie de ces frais pourrait être déduite aux fins de l'impôt. Nous n'en avons pas tenu compte, vu le caractère habituellement informel de ces prestations.

En somme, le panier de dépenses que nous proposons permet à une famille de vivre dignement. Évidemment, ce panier n'est qu'un repère s'appuyant sur des situations types. Les montants indiqués ne sont pas prescriptifs, mais sont évalués à partir de moyennes. Le revenu estimé pour vivre dignement permet aux ménages de déterminer les dépenses à affecter à chacune de ces catégories. Une des caractéristiques importantes de la sortie de pauvreté est la capacité de faire des choix financiers. Sous le seuil du revenu viable, la capacité de choisir est réduite d'autant.

a MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC, « Coût de garde quotidien », www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/outils/garde_fr.asp (consulté le 15 janvier 2023).

Annexe 2 : Composantes détaillées d'un revenu viable par type de ménage

TABEAU 2A

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, 2024

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Alimentation	6 507 \$	6 067 \$	6 229 \$	6 003 \$	6 618 \$	6 148 \$	6 491 \$
Nourriture	5 242 \$	4 887 \$	5 017 \$	4 836 \$	5 331 \$	4 952 \$	5 228 \$
Ajustement niveau de vie	1 266 \$	1 180 \$	1 211 \$	1 168 \$	1 287 \$	1 196 \$	1 262 \$
Vêtements	1 443 \$	1 443 \$	1 443 \$	1 443 \$	1 443 \$	1 443 \$	1 443 \$
Logement	15 648 \$	13 827 \$	15 882 \$	12 675 \$	9 885 \$	9 321 \$	10 578 \$
Loyer	14 186 \$	12 360 \$	14 485 \$	11 227 \$	8 395 \$	7 886 \$	9 153 \$
Électricité	1 104 \$	1 104 \$	1 104 \$	1 104 \$	1 104 \$	1 104 \$	1 104 \$
Assurance locataire	357 \$	363 \$	292 \$	344 \$	386 \$	330 \$	320 \$
Transport	1 739 \$	1 763 \$	1 895 \$	1 625 \$	1 535 \$	1 490 \$	12 291 \$
Véhicule	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	10 311 \$
Alternatives de déplacement	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	288 \$
Transport en commun	1 164 \$	1 188 \$	1 320 \$	1 050 \$	960 \$	915 \$	0 \$
Déplacement hors région	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 692 \$
Autres nécessités*	11 375 \$	10 478 \$	10 801 \$	10 337 \$	10 813 \$	10 543 \$	10 928 \$
Dépenses diverses et participation sociale	5 995 \$	5 662 \$	5 785 \$	5 615 \$	6 078 \$	5 724 \$	5 982 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodiffuseur	1 449 \$	1 449 \$	1 449 \$	1 449 \$	1 449 \$	1 449 \$	1 228 \$
Épargne et éducation	2 155 \$	1 640 \$	1 791 \$	1 640 \$	1 722 \$	1 793 \$	1 722 \$
Fonds d'urgence	1 293 \$	1 244 \$	1 295 \$	1 151 \$	1 082 \$	1 095 \$	1 513 \$
Soins de santé non remboursés	1 828 \$	1 816 \$	1 895 \$	1 794 \$	1 781 \$	1 792 \$	1 880 \$
Soins dentaires	225 \$	193 \$	283 \$	182 \$	169 \$	177 \$	240 \$
Soins des yeux	193 \$	213 \$	202 \$	202 \$	202 \$	205 \$	230 \$
Autres soins de santé physique et mentale	1 410 \$	1 410 \$	1 410 \$	1 410 \$	1 410 \$	1 410 \$	1 410 \$
Frais de garde	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Frais de garde en CPE	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Frais de gardiennage	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	38 479 \$	35 395 \$	38 146 \$	33 878 \$	32 077 \$	30 738 \$	43 609 \$

* Nous employons cette expression plutôt que celle d'«Autres dépenses» utilisée dans la documentation sur la MPC, pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

SOURCE : Calculs de l'IRIS, voir l'annexe 1 pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 2B

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant, 2024

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Alimentation	8 599 \$	8 038 \$	8 306 \$	8 072 \$	9 364 \$	8 199 \$	8 831 \$
Nourriture	6 346 \$	5 933 \$	6 131 \$	5 958 \$	6 911 \$	6 052 \$	6 518 \$
Ajustement niveau de vie	2 252 \$	2 105 \$	2 176 \$	2 114 \$	2 452 \$	2 147 \$	2 313 \$
Vêtements	2 041 \$	2 041 \$	2 041 \$	2 041 \$	2 041 \$	2 041 \$	2 041 \$
Logement	18 345 \$	15 960 \$	17 668 \$	15 060 \$	12 204 \$	11 902 \$	13 659 \$
Loyer	16 475 \$	14 084 \$	15 863 \$	13 203 \$	10 305 \$	10 059 \$	11 826 \$
Électricité	1 513 \$	1 513 \$	1 513 \$	1 513 \$	1 513 \$	1 513 \$	1 513 \$
Assurance locataire	357 \$	363 \$	292 \$	344 \$	386 \$	330 \$	320 \$
Transport	1 739 \$	1 763 \$	1 895 \$	1 625 \$	10 839 \$	1 490 \$	12 935 \$
Véhicule	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	10 264 \$	0 \$	10 484 \$
Alternatives de déplacement	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$
Transport en commun	1 164 \$	1 188 \$	1 320 \$	1 050 \$	0 \$	915 \$	0 \$
Déplacement hors région							1 876 \$
Autres nécessités*	13 819 \$	12 892 \$	13 394 \$	12 838 \$	14 201 \$	13 041 \$	13 633 \$
Dépenses diverses et participation sociale	8 022 \$	7 599 \$	7 802 \$	7 625 \$	8 599 \$	7 721 \$	8 197 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodiffuseur	1 449 \$	1 449 \$	1 449 \$	1 449 \$	1 449 \$	1 449 \$	1 228 \$
Épargne et éducation	2 094 \$	1 640 \$	1 791 \$	1 640 \$	1 722 \$	1 793 \$	1 722 \$
Fonds d'urgence	1 772 \$	1 721 \$	1 870 \$	1 642 \$	1 949 \$	1 596 \$	2 003 \$
Soins de santé non remboursés	2 818 \$	2 806 \$	2 885 \$	2 784 \$	2 771 \$	2 782 \$	2 870 \$
Soins dentaires	225 \$	193 \$	283 \$	182 \$	169 \$	177 \$	240 \$
Soins des yeux	193 \$	213 \$	202 \$	202 \$	202 \$	205 \$	230 \$
Autres soins de santé physique et mentale	2 400 \$	2 400 \$	2 400 \$	2 400 \$	2 400 \$	2 400 \$	2 400 \$
Frais de garde	3 862 \$	3 862 \$	3 862 \$	3 862 \$	3 862 \$	3 862 \$	3 862 \$
Frais de garde en CPE	2 366 \$	2 366 \$	2 366 \$	2 366 \$	2 366 \$	2 366 \$	2 366 \$
Frais de gardiennage	1 496 \$	1 496 \$	1 496 \$	1 496 \$	1 496 \$	1 496 \$	1 496 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	51 223 \$	47 362 \$	50 052 \$	46 283 \$	55 282 \$	43 318 \$	57 830 \$

* Nous employons cette expression plutôt que celle d'« Autres dépenses » utilisée dans la documentation sur la MPC, pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

SOURCE : Calculs de l'IRIS, voir l'annexe 1 pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 2C

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de deux adultes et de deux enfants, 2024

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Alimentation	15 975 \$	14 923 \$	15 399 \$	14 895 \$	16 679 \$	15 170 \$	16 224 \$
Nourriture	11 974 \$	11 186 \$	11 543 \$	11 165 \$	12 502 \$	11 371 \$	12 161 \$
Ajustement niveau de vie	4 000 \$	3 737 \$	3 856 \$	3 730 \$	4 177 \$	3 799 \$	4 063 \$
Vêtements	2 886 \$	2 886 \$	2 886 \$	2 886 \$	2 886 \$	2 886 \$	2 886 \$
Logement	20 111 \$	18 356 \$	17 397 \$	19 399 \$	13 964 \$	13 223 \$	13 713 \$
Loyer	17 916 \$	16 155 \$	15 267 \$	17 218 \$	11 741 \$	11 055 \$	11 556 \$
Électricité	1 837 \$	1 837 \$	1 837 \$	1 837 \$	1 837 \$	1 837 \$	1 837 \$
Assurance locataire	357 \$	363 \$	292 \$	344 \$	386 \$	330 \$	320 \$
Transport	12 201 \$	12 216 \$	12 158 \$	12 018 \$	11 772 \$	11 827 \$	22 951 \$
Véhicule	10 462 \$	10 453 \$	10 263 \$	10 392 \$	10 237 \$	10 337 \$	19 746 \$
Alternatives de déplacement	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$
Transport en commun	1 164 \$	1 188 \$	1 320 \$	1 050 \$	960 \$	915 \$	0 \$
Déplacement hors région							2 630 \$
Autres nécessités*	21 583 \$	20 274 \$	20 936 \$	20 189 \$	21 565 \$	20 510 \$	21 402 \$
Dépenses diverses et participation sociale	14 221 \$	13 428 \$	13 787 \$	13 407 \$	14 752 \$	13 614 \$	14 409 \$
Téléphone	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$
Internet et câblodiffuseur	1 449 \$	1 449 \$	1 449 \$	1 449 \$	1 449 \$	1 449 \$	1 228 \$
Épargne et éducation	2 094 \$	1 640 \$	1 791 \$	1 640 \$	1 722 \$	1 793 \$	1 722 \$
Fonds d'urgence	2 853 \$	2 791 \$	2 944 \$	2 727 \$	2 677 \$	2 689 \$	3 077 \$
Soins de santé non remboursés	3 701 \$	3 677 \$	3 836 \$	3 634 \$	3 608 \$	3 629 \$	3 804 \$
Soins dentaires	450 \$	386 \$	566 \$	364 \$	338 \$	355 \$	480 \$
Soins des yeux	311 \$	351 \$	330 \$	330 \$	330 \$	335 \$	384 \$
Autres soins de santé physique et mentale	2 940 \$	2 940 \$	2 940 \$	2 940 \$	2 940 \$	2 940 \$	2 940 \$
Frais de garde	5 480 \$	5 480 \$	5 480 \$	5 480 \$	5 480 \$	5 480 \$	5 480 \$
Frais de garde en CPE	4 732 \$	4 732 \$	4 732 \$	4 732 \$	4 732 \$	4 732 \$	4 732 \$
Frais de gardiennage	748 \$	748 \$	748 \$	748 \$	748 \$	748 \$	748 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	81 937 \$	77 813 \$	78 092 \$	78 500 \$	75 954 \$	72 725 \$	86 461 \$

* Nous employons cette expression plutôt que celle d'« Autres dépenses » utilisée dans la documentation sur la MPC, pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

SOURCE : Calculs de l'IRIS, voir l'annexe 1 pour les sources des données et les méthodes de calcul.

Annexe 3 : Coûts liés à la possession d'une voiture

Tableau 3A

Coûts liés à la possession d'une voiture pour un ménage de deux adultes et de deux enfants

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Dévaluation	4 022 \$	4 022 \$	4 022 \$	4 022 \$	4 022 \$	4 022 \$	8 043 \$
Assurance	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$	1 851 \$
Essence	2 140 \$	2 190 \$	2 000 \$	2 130 \$	1 975 \$	2 074 \$	3 291 \$
Entretien	2 795 \$	2 795 \$	2 795 \$	2 795 \$	2 795 \$	2 795 \$	5 590 \$
Immatriculation	299 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	480 \$
Permis de conduire	70 \$	70 \$	70 \$	70 \$	70 \$	70 \$	70 \$
Stationnement	272 \$	272 \$	272 \$	272 \$	272 \$	272 \$	545 \$
Total :	10 524 \$	10 515 \$	10 325 \$	10 454 \$	10 299 \$	10 399 \$	19 870 \$
Essence (\$/litre)	1,67 \$	1,71 \$	1,57 \$	1,67 \$	1,55 \$	1,62 \$	1,72 \$

Tableau 3B

Coûts liés à la possession d'une voiture pour un ménage monoparental avec un-e enfant

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Dévaluation	4 022 \$	4 022 \$	4 022 \$	4 022 \$	4 022 \$	4 022 \$	4 022 \$
Assurance	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$
Essence	2 140 \$	2 190 \$	2 000 \$	2 130 \$	1 975 \$	2 074 \$	2 194 \$
Entretien	2 795 \$	2 795 \$	2 795 \$	2 795 \$	2 795 \$	2 795 \$	2 795 \$
Immatriculation	299 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$
Permis de conduire	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$
Stationnement	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$
Total :	10 427 \$	10 418 \$	10 227 \$	10 357 \$	10 202 \$	10 302 \$	10 422 \$
Essence (\$/litre)	1,67 \$	1,71 \$	1,57 \$	1,67 \$	1,55 \$	1,62 \$	1,72 \$

Tableau 3C

Coûts liés à la possession d'une voiture pour une personne seule

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Dévaluation	4 022 \$	4 022 \$	4 022 \$	4 022 \$	4 022 \$	4 022 \$	4 022 \$
Assurance	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$
Essence	2 140 \$	2 190 \$	2 000 \$	2 130 \$	1 975 \$	2 074 \$	2 194 \$
Entretien	2 795 \$	2 795 \$	2 795 \$	2 795 \$	2 795 \$	2 795 \$	2 795 \$
Immatriculation	299 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$
Permis de conduire	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$
Stationnement	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Total :	10 316 \$	10 307 \$	10 117 \$	10 247 \$	10 092 \$	10 191 \$	10 311 \$
Essence (\$/litre)	1,67 \$	1,71 \$	1,57 \$	1,67 \$	1,55 \$	1,62 \$	1,72 \$

SOURCE : Calculs de l'IRIS.



Institut de recherche
et d'informations
socioéconomiques

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES

1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7

514.789.2409 • iris-recherche.qc.ca